

MASTER 2

Sols et sobriété foncière

2026-2027

Mention Urbanisme et Aménagement

Sommaire

1 - Introduction	3
2 - Objectifs du parcours	3
3 – Emploi du temps	4
4 – Calendrier	5
5 - Description des enseignements par compétence.....	7
Semestre 3	7
Semestre 4	15



©Antonio Bispo

1 - Introduction

Le parcours de M2 “Sols et sobriété foncière” s'inscrit dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale. Ouvert en alternance, il considère que la préservation des sols représente une opportunité nouvelle pour les territoires et un enjeu renouvelé pour l'urbanisme et l'aménagement et ses professionnel·les.

Tout en s'appuyant sur l'enseignement des mécanismes classiques de la planification ou encore des montages économiques et de l'analyse des jeux d'acteurs, le parcours mettra en lumière les méthodes et leviers à actionner pour que l'aménagement soit pensé en concordance avec les objectifs de transition foncière, notamment dans le domaine des politiques publiques alimentaires, sanitaires ou de restauration de la biodiversité.

2 - Objectifs du parcours

Ce parcours en alternance a pour objectif pédagogique principal de former de futur·es professionnel·les de l'urbanisme et de l'aménagement en capacité d'intégrer une approche écologique et fonctionnelle des sols à leur activité. Plus particulièrement, le parcours forme les étudiant·es à :

- connaître les terres, les sols et les fonciers ;
- concevoir, agir et anticiper la sobriété foncière ;
- réfléchir et questionner les pratiques de l'aménagement.

3 – Emploi du temps

En cours

4 – Calendrier



Calendrier Formation en Apprentissage 2026-2027 (M2 Sols et sobriété foncière - EUP, Campus Descartes)

UAI : 0941111X
CODE RNCP :
CODE FORMATION :

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février	
M 1		J 1	Formation	D 1	FERIE	M 1	Entreprise	V 1	FERIE	L 1	Formation
M 2		V 2	Formation	L 2	Entreprise	M 2	Entreprise	S 2		M 2	Formation
J 3		S 3		M 3	Entreprise	J 3	Entreprise	D 3		M 3	Formation
V 4		D 4		M 4	Entreprise	V 4	Entreprise	L 4	Formation	J 4	Formation
S 5		L 5	Entreprise	J 5	Entreprise	S 5		M 5	Formation	V 5	Formation
D 6		M 6	Entreprise	V 6	Entreprise	D 6		M 6	Formation	S 6	
L 7	Formation	M 7	Entreprise	S 7		L 7	Entreprise	J 7	Formation	D 7	
M 8	Formation	J 8	Entreprise	D 8		M 8	Entreprise	V 8	Formation	L 8	Entreprise
M 9	Formation	V 9	Entreprise	L 9	Entreprise	M 9	Entreprise	S 9		M 9	Entreprise
J 10	Formation	S 10		M 10	Entreprise	J 10	Entreprise	D 10		M 10	Entreprise
V 11	Formation	D 11		M 11	FERIE	V 11	Entreprise	L 11	Entreprise	J 11	Entreprise
S 12		L 12	Entreprise	J 12	Entreprise	S 12		M 12	Entreprise	V 12	Entreprise
D 13		M 13	Entreprise	V 13	Entreprise	D 13		M 13	Entreprise	S 13	
L 14	Formation	M 14	Entreprise	S 14		L 14	Formation	J 14	Entreprise	D 14	
M 15	Formation	J 15	Entreprise	D 15		M 15	Formation	V 15	Entreprise	L 15	Entreprise
M 16	Formation	V 16	Entreprise	L 16	Formation	M 16	Formation	S 16		M 16	Entreprise
J 17	Formation	S 17		M 17	Formation	J 17	Formation	D 17		M 17	Entreprise
V 18	Formation	D 18		M 18	Formation	V 18	Formation	L 18	Entreprise	J 18	Entreprise
S 19		L 19	Formation	J 19	Formation	S 19		M 19	Entreprise	V 19	Entreprise
D 20		M 20	Formation	V 20	Formation	D 20		M 20	Entreprise	S 20	
L 21	Formation	M 21	Formation	S 21		L 21	Entreprise	J 21	Entreprise	D 21	
M 22	Formation	J 22	Formation	D 22		M 22	Entreprise	V 22	Entreprise	L 22	Formation
M 23	Formation	V 23	Formation	L 23	Formation	M 23	Entreprise	S 23		M 23	Formation
J 24	Formation	S 24		M 24	Formation	J 24	Entreprise	D 24		M 24	Formation
V 25	Formation	D 25		M 25	Formation	V 25	FERIE	L 25	Formation	J 25	Formation
S 26		L 26	Formation	J 26	Formation	S 26		M 26	Formation	V 26	Formation
D 27		M 27	Formation	V 27	Formation	D 27		M 27	Formation	S 27	
L 28	Formation	M 28	Formation	S 28		L 28	Entreprise	J 28	Formation	D 28	
M 29	Formation	J 29	Formation	D 29		M 29	Entreprise	V 29			
M 30	Formation	V 30	Formation	L 30	Entreprise	M 30	Entreprise	S 30			
		S 31		J 31		J 31	Entreprise	D 31			

E	0	E	10	E	10	E	17	E	10	E	10
F	18	F	12	F	10	F	5	F	10	F	10
R	0	R	0	R	0	R	0	R	0	R	0

Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
L 1	Formation	J 1	Formation	S 1	FERIE	M 1	Entreprise	J 1	Entreprise	D 1		M 1	Entreprise
M 2	Formation	V 2	Formation	D 2		M 2	Entreprise	V 2	Entreprise	L 2	Entreprise	J 2	Entreprise
M 3	Formation	S 3		L 3	Entreprise	J 3	Entreprise	S 3		M 3	Entreprise	V 3	Entreprise
J 4	Formation	D 4		M 4	Entreprise	V 4	Entreprise	D 4		M 4	Entreprise	S 4	
V 5	Formation	L 5	Entreprise	M 5	Entreprise	S 5		L 5	Entreprise	J 5	Entreprise	D 5	
S 6		M 6	Entreprise	J 6	FERIE	D 6		M 6	Entreprise	V 6	Entreprise	L 6	Entreprise
D 7		M 7	Entreprise	V 7	Entreprise	L 7	Entreprise	M 7	Entreprise	S 7		M 7	Entreprise
L 8	Entreprise	J 8	Entreprise	S 8	FERIE	M 8	Entreprise	J 8	Entreprise	D 8		M 8	Entreprise
M 9	Entreprise	V 9	Entreprise	D 9		M 9	Entreprise	V 9	Entreprise	L 9	Entreprise	J 9	Entreprise
M 10	Entreprise	S 10		L 10	Entreprise	J 10	Entreprise	S 10		M 10	Entreprise	V 10	Entreprise
J 11	Entreprise	D 11		M 11	Entreprise	V 11	Entreprise	D 11		M 11	Entreprise	S 11	
V 12	Entreprise	L 12	Entreprise	M 12	Entreprise	S 12		L 12	Entreprise	J 12	Entreprise	D 12	
S 13		M 13	Entreprise	J 13	Entreprise	D 13		M 13	Entreprise	V 13	Entreprise	L 13	Entreprise
D 14		M 14	Entreprise	V 14	Entreprise	L 14	Entreprise	M 14	FERIE	S 14		M 14	Entreprise
L 15	Entreprise	J 15	Entreprise	S 15		M 15	Entreprise	J 15	Entreprise	D 15	FERIE	M 15	Entreprise
M 16	Entreprise	V 16	Entreprise	D 16		M 16	Entreprise	V 16	Entreprise	L 16	Entreprise	J 16	Entreprise
M 17	Entreprise	S 17		L 17	FERIE	J 17	Entreprise	S 17		M 17	Entreprise	V 17	Entreprise
J 18	Entreprise	D 18		M 18	Entreprise	V 18	Entreprise	D 18		M 18	Entreprise	S 18	
V 19	Entreprise	L 19	Formation	M 19	Entreprise	S 19		L 19	Entreprise	J 19	Entreprise	D 19	
S 20		M 20	Formation	J 20	Entreprise	D 20		M 20	Entreprise	V 20	Entreprise	L 20	Révision
D 21		M 21	Formation	V 21	Entreprise	L 21	Entreprise	M 21	Entreprise	S 21		M 21	Révision
L 22	Formation	J 22	Formation	S 22		M 22	Entreprise	J 22	Entreprise	D 22		M 22	Révision
M 23	Formation	V 23	Formation	D 23		M 23	Entreprise	V 23	Entreprise	L 23	Entreprise	J 23	Révision
M 24	Formation	S 24		L 24	Entreprise	J 24	Entreprise	S 24		M 24	Entreprise	V 24	Révision
J 25	Formation	D 25		M 25	Entreprise	V 25	Entreprise	D 25		M 25	Entreprise	S 25	
V 26	Formation	L 26	Formation	M 26	Entreprise	S 26		L 26	Entreprise	J 26	Entreprise	D 26	
S 27		M 27	Formation	J 27	Entreprise	D 27		M 27	Entreprise	V 27	Entreprise	L 27	Entreprise
D 28		M 28	Formation	V 28	Entreprise	L 28	Entreprise	M 28	Entreprise	S 28		M 28	Entreprise
L 29	FERIE	J 29	Formation	S 29		M 29	Entreprise	J 29	Entreprise	D 29		M 29	Entreprise
M 30	Formation	V 30	Formation	D 30		M 30	Entreprise	V 30	Entreprise	L 30	Entreprise	J 30	Formation
M 31	Formation			L 31	Entreprise			S 31		M 31	Entreprise		
E	10	E	10	E	19	E	22	E	21	E	22	E	16
F	12	F	12	F	0	F	0	F	0	F	0	F	1
R	0	R	0	R	0	R	0	R	0	R	0	R	5

Entreprise
Formation
Révision
FERIE
Samedi-Dimanche

5 - Description des enseignements par compétence

Semestre 3

Compétence 01 - Connaître et penser terres, sols et fonciers

UE 1 Connaître et penser les sols

Sciences des sols pour l'urbanisme

Responsable : Maylis Desrousseaux et Ana Cristina Torres

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours introductif de l'année a pour objectif de donner aux étudiants des clés de compréhension du fonctionnement des sols et du rôle qu'ils jouent en tant qu'élément d'un écosystème. Enrichi par des intervenants extérieurs, professionnels de l'aménagement, bureau d'étude en environnement, etc. ce cours permettra de saisir et de cerner le décalage qui existe encore aujourd'hui entre le discours sur les sols vivants et les pratiques observées en urbanisme. Il constitue ainsi une première étape vers la réflexion en faveur de solutions adéquates pour penser une ville résiliente.

MODALITES D'EVALUATION

Individuelle, en classe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Butlen J.-B., Sirot P., Basile M., 2024., Sols vivants, mieux prendre en compte les sols dans l'aménagement, Parenthèses, 223 p.

Étude et Gestion des Sols, 2022, Numéro Spécial : La biodiversité des sols, un bien commun au service de tous, 268 p.

Henry P., 2024 Vers un urbanisme des sols. *Techniques de l'Ingénieur. Environnement*, Environnement, sécurité, génie écologique, GE1073 V1, pp.1-12.

Responsables : Félix Adisson, Ana Cristina Torres

SYNOPSIS DU COURS

Accaparement et reprise de terres, contestation des projets dits « inutiles », injonction à la sobriété foncière, dénonciation de l'extractivisme, engouement pour le jardinage et l'agriculture urbaine, innovations dans la gestion des déchets et leur retour au sol, mise en lumière de leurs pollutions et dégradations... en France comme ailleurs, les sols font aujourd'hui l'objet de très nombreux conflits politiques. Ces tensions s'inscrivent dans une réaffirmation de l'importance centrale des sols pour les écosystèmes et les sociétés, de l'échelle locale à celle planétaire.

Ce cours propose d'éclairer les débats scientifiques et politiques contemporains autour des terres, en lien avec des pratiques d'aménagement des territoires. Il s'inscrit dans une perspective d'écologie politique, entendue comme une analyse des relations entre l'environnement et les systèmes sociaux, politiques et économiques, en mettant l'accent sur les rapports de pouvoir au cœur de ces relations.

Le cours s'appuie à la fois sur la discussion de textes scientifiques dans le corpus de l'écologie politique et sur l'analyse de projets et de controverses. Ces apports seront complétés par des visites de terrain ainsi que par des interventions d'expert.e.s et des activistes.

MODALITES D'EVALUATION

Individuelle en classe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Arboleda, Martín, 2020, *Planetary Mine: Territories of Extraction under Late Capitalism*, New York : Verso Books.

Fournil, J., Kon Kam King, J., Cécillon, L. & Granjou, C. (2018). Le sol : Enquête sur les mécanismes de (non) émergence d'un problème public environnemental. *VertigO*, 18(2)

Krzywoszynska, A. & Marchesi, G. (eds.) (2020). Special issue: Conceiving soils and humans in the Anthropocene. *Environmental Humanities*, 12(1).

Magalhaes, Nelo, 2024, *Accumuler du béton, tracer des routes : une histoire environnementale des grandes infrastructures*. Paris: la Fabrique.

Paddeu, Flaminia, 2021, *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Seuil : Paris.

UE 2 Comprendre les institutions et acteurs des sols et du foncier

Acteurs et organisations des sols et du foncier

Responsable : Hélène Dang Vu

SYNOPSIS DU COURS

Cet enseignement présente la diversité des acteurs des sols et du foncier. Établissements publics fonciers, SAFER, commissions d'aménagement foncier, opérateurs publics et privés, prospecteurs fonciers, pédologues ou bureaux d'études spécialisés interviennent en effet à différentes étapes des processus de maîtrise foncière, de transformation des usages du sol, de dépollution, de développement urbain ou de préservation des espaces agricoles et naturels. Le cours vise à éclairer, y compris dans une approche historique, leurs rôles respectifs, leurs outils et les relations qu'ils entretiennent, souvent de manière discrète mais décisive, dans la fabrique des territoires.

On s'attardera notamment sur la genèse du droit des sols et leur classification, et sur les grandes étapes de construction des cadres juridiques et techniques, depuis l'invention de l'expropriation pour cause d'utilité publique et des procédures de déclaration d'utilité publique au XIX^e siècle, jusqu'à la généralisation des pratiques de planification, de zonage et de régulation des usages au XX^e siècle. Une attention particulière sera enfin portée aux liens entre gestion des nuisances et des pollutions, politiques de densification, préservation des sols et instruments de planification territoriale.

MODALITES D'ÉVALUATION

L'évaluation est individuelle et se déroule en classe, en fin de cours. Elle pourra prendre la forme d'un exercice écrit portant sur l'analyse d'un dispositif, d'un acteur ou d'une procédure étudiée, mobilisant les notions, cadres institutionnels et outils abordés durant l'enseignement.

Responsable : Maylis Desrousseaux

SYNOPSIS DU COURS

A partir de l'étude des mécanismes de droit de l'environnement, de droit de l'urbanisme et de droit rural, ce cours présente les différents leviers juridiques à destination des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme ainsi qu'à la société civile pour préserver les sols ainsi que d'autres éléments de l'environnement.

Il constitue également une introduction au droit, aux mécanismes de police administrative et à l'opposabilité des documents de planification.

Il abordera des thèmes variés, tels que la préservation des zones humides, le régime des espèces protégées, l'archéologie préventive, et la mise en place du zéro artificialisation nette des sols.

MODALITES D'ÉVALUATION

Individuelle en classe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Audrain-Demey A., 2023, Protéger la biodiversité face aux projets d'aménagement: la "raison impérieuse d'intérêt public majeur", Métropolitiques.

Desrousseaux, M. et Fournier, M. 2024. Le rétrozonage ou le retour à l'affectation agricole ou naturelle des sols : du conflit au projet territorial. *Annales de géographie*, 759-760(5-6), 241-258.

Farinetti, A. 2023. La nomenclature « eau » : grandeur et décadence d'un outil au service de la protection des milieux aquatiques. *Revue juridique de l'environnement*, 48(1), 19-25. Leroux A., Lambert S., Léonetti R., 2023, Le ZAN ?... Restons zen ! -, *La Semaine Juridique Notariale et Immobilière* n° 22, 1102

Compétence 02 Concevoir, agir et anticiper la sobriété foncière

UE 3 Agir pour la sobriété foncière

Analyse des projets urbains par dimension: socio-écologique, économique et juridique

Responsable : Stéphane Mercier, Martin Vanier, Maylis Desrousseaux

SYNOPSIS DU COURS

Cet enseignement propose d'aborder concrètement un site de projet d'aménagement porteur de forts enjeux en termes de sol, selon trois points de vue successifs : socio-écologique et paysager, économique et juridique. L'objectif est d'acquérir une capacité à comprendre et articuler ces différents points de vue dans une démarche de projet visant à la sobriété foncière.

MODALITES D'EVALUATION

Collective en classe et dossier individuel à rendre

Responsable : Marcus Zepf

SYNOPSIS DU COURS

Les sols, qu'ils soient abordés du point de vue foncier ou de leurs qualités environnementales et pédologiques, font l'objet de connaissances et de mesures très approfondies et actualisées, transcrites sous forme de données répertoriées dans des bases multiples.

L'évaluation des caractéristiques du foncier ainsi que l'analyse de sa capacité d'accueillir un projet urbain. Une prospection foncière efficace doit s'appuyer sur des données environnementales et sociales. Il s'agit d'analyser la méthodologie de récolte et d'exploitation de ces données pour mieux saisir les enjeux de la transition socio-environnementale qui impactent la bonne utilisation des sols.

Ce cours vise à se familiariser avec la diversité de ces données et la manipulation des bases (y compris leur interopérabilité), ainsi qu'avec leur utilisation pratique dans le cadre d'une démarche de prospection foncière menée dans l'objectif de zéro artificialisation nette des sols.

MODALITES D'EVALUATION

Individuelle (50%) et collective (50%)

Responsable: Stéphane Mercier & Félix Adisson

SYNOPSIS

Les ateliers sont une mise en situation professionnelle des étudiant·es dans le cadre de la réponse à une commande réelle formulée par un commanditaire (collectivité locale, PNR, agence de l'eau, etc.). Ils portent chaque année sur un sujet de la thématique du parcours, à savoir le croisement d'enjeux fonciers et de sols dans la perspective d'un usage soutenable et d'une restauration de la ressource.

MODALITES D'ÉVALUATION

L'évaluation est composée d'une note de présentation orale et d'une note évaluant la qualité du dossier fourni par chaque groupe présentant un diagnostic et des propositions.

Compétence 03 Réfléchir sur et questionner les pratiques d'aménagement

UE 10 Transversalité 1

Responsable : Martin Vanier

SYNOPSIS DU COURS

Cette UE transversale aux 3 parcours, Sols et sobriété foncière, Redirection écologique des territoires et Programmer et transformer la ville existante, consiste en l'animation d'un atelier flash en 3 jours durant lequel les étudiants seront invités à travailler sur la problématique de la réhabilitation d'une située en Île de France.

MODALITES D'EVALUATION

Rédaction d'un rapport

UE 8 Activités communes

SYNOPSIS DU COURS

Semaine de partage et de travail collaboratif entre les différents parcours de M2 à propos de thématiques variées en lien avec l'aménagement et l'urbanisme.

MODALITES D'EVALUATION

Participation collective à l'exercice

Semestre 4

Compétence 04 Concevoir, agir et anticiper la sobriété foncière II

UE 5 Gérer les risques et planifier la sobriété foncière

Risk management and planning land sparing

Responsable : Sofia Guevara Viquez

SYNOPSIS DU COURS

The course will highlight land-related resources and risk management challenges in different regions. Using case studies, particularly in coastal areas, it will explore land-use practices and their transformation through renaturation, the expansion of floodplains and the dismantling of infrastructure in the context of the climate and ecological crisis and budgetary austerity. Secondly, the course will examine how conservation and sustainability issues present practical challenges in coastal risk management and introduce a multi-scale approach. Although the case studies will be located in the Global North, occasional clarifications on the context of the Global South will be provided to illustrate the specificities of each region. The sessions will be primarily structured around an active learning format that places students in real-life situations based on documents.

MODALITES D'ÉVALUATION

Course assessment will take into account class participation, particularly through brief presentations in groups of 3 or 4 and individual homework assignments.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Arnall, A., & Hilson, C. (2023). Climate change imaginaries : Representing and contesting sea level rise in Fairbourne, North Wales. *Political Geography*, 102, 102839. <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2023.102839>

European Environment Agency. (2024). Urban adaptation in Europe : What works? : implementing climate action in European cities. Publications Office. <https://data.europa.eu/doi/10.2800/50996>

Elliott, R. (2021). *Underwater: Loss, flood insurance, and the moral economy of climate change in the United States*. Columbia University Press.

Goh, K. (2021). *Form and flow: The spatial politics of urban resilience and climate justice*. The MIT Press.

IPCC. (2022). *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability [Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]*. Cambridge University Press.

Voyage d'étude

Responsable : Maylis Desrousseaux; Stéphane Mercier

Le voyage d'étude est un enseignement intensif d'une semaine visant à aborder le sujet de la sobriété foncière dans un contexte particulier, hors Ile-de-France à travers des visites de site, des conférences et des échanges avec des acteurs de terrain.

MODALITES D'EVALUATION

Participation à la préparation du voyage et restitution sous forme d'écrit ou sous un autre format (audio, vidéo, etc.)

Responsable : Claire Simonneau

SYNOPSIS DU COURS

A travers le monde, les façons de posséder la terre et les droits d'usages qui en découlent sont multiples. Ce cours invite à prendre de la distance par rapport au droit de propriété français, à partir d'une perspective internationale sur la question des droits fonciers. Il mobilisera des travaux en histoire, anthropologie juridique, géographie et urbanisme. Il permettra, dans une première partie, de saisir le processus de formation des régimes fonciers et les héritages historiques qui les structurent, et les enjeux de gouvernance territoriale et de justice sociospatiale et environnementale qui en découlent.

Dans un second temps, des éclairages seront apportés à partir d'études de cas, le plus souvent situées hors de France, dans les Nords comme dans les Suds, permettant d'explorer la diversité des régimes fonciers et des dispositifs alternatifs : reconnaissance des régimes fonciers autochtones, démembrement de la propriété, propriété collective, approches comparative européenne.

Ces différentes perspectives permettront de questionner les modèles dominants de propriété et d'ouvrir la réflexion sur des formes alternatives de gestion et d'usage de la terre et de ses ressources.

MODALITES D'EVALUATION

Travail de groupe autour d'une étude de cas.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Charbonnier, P., Garcier, R. J., & Rivière, C. (2017). Revenir à la terre ? *Tracés*, 33, 7-16. <https://doi.org/10.4000/traces.6974>

Colin, J.-P., Lavigne Delville, P., & Léonard, É. (Éds.). (2022). *Le foncier rural dans les pays du Sud : Enjeux et clés d'analyse*. QUAE/IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.44677>

Comby, J. (1997). La gestation de la propriété. In M. Falque & M. Massenet (Éds.), *Droits de propriété et environnement* (p. 275-284). Dalloz.

Le Rouzic, V. (2021). Après la propriété. *Esprit*, 477, 67-74.

Le Roy, É. (2011). *La terre de l'autre. Une anthropologie des régimes d'appropriation foncière*. L.G.D.J.

Li, T. M. (2014). What is land? Assembling a resource for global investment. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 39(4), 589-602. <https://doi.org/10.1111/tran.12065>

UE 6 Soigner les sols par les pratiques d'aménagement

Renaturation, dépollution, désartificialisation, compensation

Responsable : Maylis Desrousseaux & Ana Cristina Torres

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours forme aux notions et techniques contribuant à restaurer la qualité des sols : renaturation, dépollution, désartificialisation, compensation, etc.

Il abordera les enjeux socio-spatiaux nécessaires à prendre en compte pour assurer le succès et la pérennité de ces opérations. Il permet une approche critique des cadres d'action aux mains des acteurs publics et privés et mobilise les leviers utiles à la mise en place de stratégies territoriales accompagnant ces opérations.

MODALITES D'ÉVALUATION

Individuelle. Devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Lothodé M., Geoffroy Séré, Anne Blanchart, J. Chérel, Gilles Warot, et al.. Prendre en compte les services écosystémiques rendus par les sols urbains : Un levier pour optimiser les stratégies d'aménagement. *Étude et Gestion des Sols*, 2020, 27, pp.361-376.

Lucas M., 2018, Regards sur le contentieux français relatif aux mesures compensatoires: quarante ans d'attentes, de déceptions et d'espoirs portés par la jurisprudence, *Natures Sciences Sociétés* 26, 2, 193-202.

Schwartz C. (coord.), 2024. Désimperméabiliser les villes. Guide opérationnel pour (re)découvrir les sols urbains. *Plante & Cité*, 70 p.

Responsable : Marie Llorente

SYNOPSIS DU COURS

La sobriété foncière et plus largement l'écologisation de l'aménagement interrogent fondamentalement l'économie de l'aménagement, fondée historiquement sur la vente de charge foncière. Sa métrique est exclusivement fondée sur des dépenses directes et des valeurs matérielles, qui s'avèrent non pertinentes pour prendre en compte d'autres enjeux tels que la création d'espaces renaturés, la préservation de la biodiversité, etc. Fort des avancées de la recherche et des réflexions et pratiques professionnelles en la matière, ce cours donne des clés pour comprendre les mécanismes en jeu et les limites du modèle actuel. Il propose des pistes nouvelles en termes de leviers et de montages opérationnels dans ce nouveau cadre.

MODALITES D'ÉVALUATION

Individuelle

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Idt J., Llorente M., Vilmin T., Miot Y., 2023, L'économie de l'aménagement en pratiques : Financer les coûts d'urbanisation, Le Moniteur, 250p.

LIFTI, 2025, Vers de nouveaux modèles économiques de l'aménagement urbaine - les périmètres et les valeurs en jeu, https://lifti.org/wp-content/uploads/2025/12/LIFTI_Nouveaux-Modeles-Amenagement_.pdf

Souami, T., Llorente, M., Drozd, M., 2022, Financement de l'aménagement urbain : Acteurs - Innovations. (250 p.), Le Moniteur.

Vilmin T., 2015, L'aménagement urbain : acteurs et système, ed. Parenthèses

Renard V., « La question foncière : un mal français », L'Économie politique, 2015/1 n° 65, p. 41-46.

Responsable : Claire Aragau

SYNOPSIS DU COURS

L'agriculture a intégré nombre de projets urbains et de territoire à la faveur notamment de la question alimentaire. Cela suppose pour les urbanistes de développer des compétences nouvelles portant sur les ressources nécessaires à cette activité (fonciers, eau, bâtiments d'habitation et techniques), sur la qualité des sols, la combinaison des outils réglementaires pour sa protection et sa valorisation. Le cours s'attachera à montrer comment l'urbanisme peut accompagner et consolider cette activité économique, autour de valeurs environnementales, gages d'un mieux vivre en ville.

MODALITES D'EVALUATION

Individuelle et collective

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Aragau, C. (2022). La relocalisation des terres agricoles en ville: des sols et des paysages à (re) connaître. Exemples franciliens. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, (27).

McClintock, N., Miewald, C., & McCann, E. (2021). Governing urban agriculture: Formalization, resistance and re-visioning in two 'green'cities. *International Journal of Urban and Regional Research*, 45(3), 498-518

Souami T.(dir) (2025). L'agriculture urbaine en aménagement. Retours d'expériences. Analyses critiques, Ed.Le Moniteur, 312 p.

Toublanc, M., & Poulot, M. (2017). Les territoires agriurbains en Île-de-France: entre paysage ordinaire, paysage agricole et paysage alimentaire ?. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, (17).

Compétence 05 Réfléchir sur et questionner les pratiques d'aménagement II

Mémoire et réflexion professionnelle

Atelier méthodologique

Responsable : Maylis Desrousseaux

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours vise à donner aux étudiants des éléments méthodologiques utiles à la préparation et à la rédaction du mémoire, tels que la problématisation d'un sujet, la recherche bibliographique, la réalisation d'entretiens, la structuration des idées.

Mémoire

Le mémoire doit démontrer l'appropriation de savoirs et la production de connaissances dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement et d'un engagement dans les enjeux ayant trait au foncier et au sol.

Atelier d'analyse des pratiques

Responsable : Martin Vanier

SYNOPSIS DU COURS

Dans le cadre de l'alternance, il s'agit d'ouvrir un espace de dialogue sur les expériences professionnelles de la promotion, afin d'acquérir collectivement et individuellement une capacité et un discours réflexif sur l'apprentissage, et l'intégration de l'objectif de sobriété foncière dans des organisations et des processus de planification, de projet ou de gestion.

MODALITES D'EVALUATION

Individuelle

Responsable : Lhouany Siessie

SYNOPSIS DU COURS

Dans un contexte où les enjeux fonciers sont au cœur des stratégies territoriales, maîtriser les fondamentaux du cadre des appels d'offre permet de solliciter des prestations d'études ou d'y répondre en maîtrisant pleinement les modalités administratives qui sous-tendent la commande. Construire une expression de besoin, identifier le niveau d'étude nécessaire et sélectionner les bureaux d'études les mieux à même de répondre aux questions spécifiques que pose le contexte territorial sont autant d'étapes qui ne peuvent s'improviser.

Connaître les principaux types de marchés publics et leurs documents cadres, se familiariser avec les dossiers d'appels d'offre, savoir organiser une consultation, passer commande et répondre à un appel d'offre en structurant une réponse adaptée, se préparer à l'exercice professionnel dans un organisme commanditaire ou un bureau d'études sont autant de compétences générales qui seront déclinées dans le cas particulier de démarches foncières.

La maîtrise de ces fondamentaux permet de contribuer à la réussite des stratégies et des opérations sur la thématique foncière. Le cours fera utilement le lien entre le cadre administratif normatif des appels d'offre et les enjeux concrets liés aux questions foncières.

MODALITES D'EVALUATION

Dossier collectif à rendre.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Maîtrise D'ouvrage de L'opération d'Aménagement urbain, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, Patrick Chotteau, en collaboration avec Jodelle Zetlaoui-Léger et François Meunier, Décembre 2015.

Le Code de la commande publique au regard des dispositions issues de la loi MOP, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, juillet 2019.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique/reglementation-de-la-commande-publique/code-de-la-commande-publique-et-autres>

SEVINO Aldo, Mener une opération d'aménagement, Le Moniteur, 3ème édition 2025.

Transversalité 2

Ce cours est en continuité du cours Transversalité 1